

Petit retour en arrière ...

Notre ami André David, d'Uzès, peu de temps avant son décès avait décidé de remettre à notre association un certain nombre d'articles de presse parmi lesquels figure un compte-rendu de la cérémonie du 18 novembre 1926 organisée à la mémoire de Maurice de Tastes. Je laisserai à d'autres, plus à même que moi de faire un résumé de ces publications. Personnellement, j' ai retenu un article qui complétait le numéro 1 du Bulletin de la société d'Agriculture du département d'Indre-et-Loire (janvier 1927). Ayant réalisé un certain nombre d'études économiques sur l'énergie, j'ai été particulièrement impressionné par le sixième paragraphe concernant l'alimentation en électricité des habitats isolés que vous pouvez lire ci-après :

L'utilisation des groupes électrogènes de petite puissance

D'après M. Tribot-Laspierre, secrétaire de l'Union des Syndicats de l'Electricité, 40 % des communes de France seraient actuellement électrifiées et il y aurait ainsi plus de 27 millions d'habitants qui auraient l'électricité à leur disposition.

Bien que ces chiffres paraissent un peu élevés, il n'en est pas moins certain que notre pays n'est point en retard sur les autres nations européennes, comme on est tenté parfois de le penser.

Naturellement, il reste beaucoup à faire en matière d'électrification, mais chaque année s'allongent, un peu en tous sens, les lignes de distribution ; en Indre-et-Loire, notamment, seront vraisemblablement réalisées en 1926 la jonction du réseau actuel avec ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne ainsi que l'électrification de la région de Savonnières-Bréhémont et de Neuillé-Neuvy-le-Roi-Saint-Christophe. Une carte économique du département, dressée récemment sous les auspices de la chambre de commerce de Tours, donne le tracé du réseau en question ainsi que la situation et l'importance des usines génératrices (1).

Le tableau annexé fait connaître que celles-ci représentent une puissance totale en plus de 20 000 CV, soit environ 15 000 kilowatts, ce qui est déjà respectable pour un département où domine surtout l'agriculture.

Mais ceci n'est qu'un côté de la question, puisque l'électrification rurale publique, si on peut dire, est forcément limitée ; on ne voit pas, en effet, la possibilité d'arriver à relier toutes les habitations isolées, fermes, e t c . , de France à des réseaux de distributions. Jamais pareille toile d'araignée de fils ne sera tendue en l'air.

De sorte que le problème complet de l'électrification rurale doit impliquer également l'emploi individuel d'appareils de production de faible puissance, de prix abordables et de conduite aisée, au même titre que le sont les installations de TSF que l'on trouve actuellement un peu partout pour l'utilité ou la distraction. Ces appareils sont constitués, comme on sait, par la réunion d'un moteur généralement à explosion (pétrole, essence, etc.) et d'une dynamo électrique. C'est cet ensemble que l'on désigne sous le nom de groupe électrogène ; au point de vue qui nous intéresse ici, le groupe est habituellement complété par une batterie d'accumulateurs permettant d'emmagasiner l'électricité de manière à utiliser cette réserve suivant les besoins. (1) Imprimerie Gibert-Clarey, Tours.

Cet article « n'a que « 75 ans. Cela souligne les progrès réalisés au cours du xx^e siècle.

Michel Maubouché.